Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251125-D25112025212DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 19 novembre 2025.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOUCHONNEAU Romain (présent à partir de la question N°199), BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (absent de l'approbation du compte rendu à de la question N°198), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Madame GUIBOREL Catherine.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame BOIVIN Sabrina, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Monsieur DESBLÉS Hubert.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **20** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°198*)
21 (*à partir de la question N°199*)
. absent(s) et non représenté(s) : **5** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°198*)
4 (*à partir de la question N°199*)

OBJET : BOULEVARDS LAENNEC ET LIBERTÉ, RUES DE RENNES ET FABIEN BUREL
Piste et aménagements cyclables – Demandes de subvention

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251125-D25112025212DE-DE

Délibération N°2025/212 du Conseil Municipal du 25 novembre 2025
Publiée le 28 novembre 2025

BOULEVARDS LAENNEC ET LIBERTÉ, RUES DE RENNES ET FABIEN BUREL
Piste et aménagements cyclables – Demandes de subvention

La commune souhaite créer une piste cyclable de 2,8 km bidirectionnelle en site propre, doublée d'un trottoir piéton dans la zone urbaine commerciale, afin de permettre la liaison entre les zones commerciales, la gare, les zones d'activités et les communes voisines.

La création de cette piste cyclable permettra de relier à la gare de Chateaubourg et aux zones commerciales d'entrée de ville les entreprises situées en zone d'activités ainsi que les communes voisines de Domagné et Saint-Didier.

Cette piste viendra également accompagner la densification urbaine et la requalification de friches industrielles offrant de nombreuses possibilités de liaisons douces alternatives à la voiture.

Cet aménagement permettra de relier les parties nord et sud de la ville en toute sécurité et favorisera la pratique du vélo.

La future piste longera pour l'essentiel un axe départemental, aussi la ville a prévu de suivre le référentiel du Département d'Ille-et-Vilaine relatif aux pistes cyclables qu'il réalise sur les voies départementales hors agglomération. Ces caractéristiques reprennent les préconisations du CEREMA.

Coût du projet (en €) HT		**Recettes (en €)**		
Maîtrise d'œuvre	46 675,21 €	Département (Pacte Mobilités Locales)	289 394,40 €	22,07 %
Etudes complémentaires	2 700,00 €	Etat (Fonds Verts)	278 054,00 €	21,20 %
Abri vélo parking gare sud	89 614,40 €	Alvéole +	24 631,60 €	1,88 %
Travaux	1 172 553,51 €	FEDER	373 017,00 €	28,44 %
		Autofinancement	346 446,12 €	26,42 %
TOTAL	**1 311 543,12 €**	**TOTAL**	**1 311 543,12 €**	100,00 %

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'APPROUVER le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;

2°) DE SOLLICITER du département une subvention de 289 394,40 euros au titre du Pacte des Mobilités Locales ;

…/…

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251125-D25112025212DE-DE

3°) DE SOLLICITER de l'État une subvention de 278 054,00 euros au titre du Fonds Vert ;

4°) DE SOLLICITER d'Alvéole + une subvention de 24 631,60 euros au titre du développement du vélo ;

5°) DE SOLLICITER de la région une subvention de 373 017,00 euros au titre du FEDER - Mobilité ;

6°) DE PRENDRE en charge la part non couverte par les subventions ;

7°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG 35 (Ille-et-Vilaine)

Teddy RÉGNIER

Le Secrétaire de séance,
Hubert DESBLÉS

Nombre d'élus présents ou représentés : 21	**Pour : 21**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**